

Communiqué de presse

29 janvier 2020

NOMINATION

Eric Le Jaouen, représentant du Medef, élu Président de l'Unédic

Le mercredi 29 janvier 2020, le Conseil d'administration de l'Unédic a élu Monsieur Eric Le Jaouen (Medef) Président de l'Unédic, et Madame Patricia Ferrand (CFDT) première Vice-présidente, pour un mandat de 2 ans. Cette élection a lieu dans le cadre de l'alternance de la présidence de l'Unédic entre le collège employeurs et le collège salariés.

Monsieur Eric Le Jaouen succède à Madame Patricia Ferrand, Présidente de l'Unédic de janvier 2018 à janvier 2020. Son rapport moral fait état d'un mandat marqué par une forte mobilisation de l'Unédic au service des partenaires sociaux, négociateurs de l'Assurance chômage.

Biographies



M. Eric Le Jaouen, 49 ans, entrepreneur et expert, depuis 25 ans, en sourcing, recrutement et approche directe en entreprise, il est le fondateur et dirigeant du cabinet de conseil Ginkgo RH.

Eric Le Jaouen est impliqué dans les Organisations professionnelles d'employeurs ; il a en particulier occupé les mandats de Président du Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise (CJD) Rhône-Alpes, de Président du Medef Loire, et de Vice-Président du Medef Auvergne Rhône-Alpes. Membre du Conseil d'administration de l'Unédic depuis 2012, il était premier Vice-président depuis juin 2018.



Mme Patricia Ferrand, 49 ans, diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble et titulaire d'un DEA d'économie appliquée est secrétaire confédérale, responsable du service emploi sécurisation des parcours professionnels à la CFDT.

Patricia Ferrand est également vice-présidente de Pôle emploi et présidente du comité stratégique et d'évaluation de Pôle emploi. Elle est membre du Conseil d'administration de l'Unédic depuis 2010. De 2014 et 2016, puis de 2018 à 2020, elle a assuré la présidence de l'Unédic.

Les membres du Bureau de l'Unédic élus le 29 janvier 2020

Président : Eric Le Jaouen, Medef

Première Vice-présidente : Patricia Ferrand, CFDT

Deuxième Vice-président : Jean-Michel Pottier, CPME

Troisième Vice-président : Eric Courpotin, CFTC

Trésorier : Jean-François Foucard, CFE-CGC

Trésorier adjoint : Patrick Liébus, U2P

Asseseurs : Elisabeth Tomé-Gertheinrichs, Medef ; Hubert Mongon, Medef ; Denis Gravouil, CGT ; Michel Beaugas, FO

Le renouvellement des instances de gouvernance de l'Unédic

L'Unédic est une organisation paritaire : son Conseil d'administration et son Bureau sont composés d'un nombre égal de représentants des salariés et des employeurs.

Le Conseil est nommé pour 2 ans. Il se compose d'un collège salarié et d'un collège employeur comportant chacun 25 membres. Lors de son renouvellement, le Conseil désigne parmi ses membres un Bureau comprenant au plus 10 membres :

- ▶ 5 membres représentant chacune des confédérations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO).
- ▶ 5 membres représentant les organisations des employeurs (Medef, CPME, U2P).

Le Président est élu pour 2 ans : il préside les réunions du Conseil et les réunions du Bureau. A chaque renouvellement du Conseil, la présidence alterne entre le collège salarié et le collège employeur.



CONTACT PRESSE

Service presse

01 44 87 64 84

servicepresse@unedic.fr